

■ **ML 16 Boubaker Benhamam**, à Lausanne, exploitation d'un bar, café et restaurant (FOSC du 29.10.2002, p. 13). Par décision du 20 août 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 9371 du 07.10.2003
(01211648 / CH-550.1.031.678-1)